

L'Administration Communale de Ganshoren cherche pour un engagement immédiat :

Un CONTROLEUR URBANISME et ENVIRONNEMENT h/f/x (niveau B)

Service Aménagement du Territoire

Mission :

En tant que membre du service Aménagement du territoire, vous jouez le rôle d'interface entre les citoyens d'une part et l'Administration Communale ou d'autres institutions d'autre part. Vous êtes chargés de vérifier la conformité des travaux effectués par les particuliers avec les permis d'urbanisme et d'environnement qui leur sont délivrés. Vous faites respecter les réglementations en vigueur et effectuer un travail de sensibilisation auprès des citoyens.

Vos missions s'effectuent dans le but d'assurer au public un cadre de vie agréable et sécurisant.

Tâches principales :

Sous l'autorité directe du responsable du service (N+1), vous :

- Vérifiez la conformité des travaux effectués avec le permis d'urbanisme et d'environnement délivré
- Rédigez les procès-verbaux et toute la correspondance en cas d'infraction constatée
- Conseillez les citoyens sur les diverses démarches possibles et les procédures en vigueur
- Organisez les visites sur le terrain afin d'examiner la problématique soumise
- Réceptionnez, analysez, et traitez les demandes de permis d'environnement
- Participez activement aux réunions d'équipe
- Aidez au calcul des taxes de bâtisses
- Etc.

Savoirs et Savoir-Faire :

- Diplôme : Bachelier en technique du bâtiment, gestion de l'environnement urbain, dessinateur en construction ou équivalent.
- Permis de conduire B (déplacements à effectuer dans le cadre de la fonction)
- Bilinguisme Fr-Nl (en possession de l'Article 9§2 – Selor, ou être disposé à l'obtenir dans les plus brefs délais)
- Notions des méthodes et des techniques de construction (création, conception, stabilité, fondation, égouttage, structures, etc.)
- Connaissances du cadre légal et réglementaire en matière d'urbanisme et d'environnement
- Connaissance nécessaire au contrôle des travaux des installations classées
- Intérêt pour l'environnement, le développement durable et la propreté publique
- Maîtrise des applications bureautiques courantes (suite Office, Internet)
- Bonne communication verbale et écrite (contact avec le public et rédaction de rapport, délibération, note, etc.)

Savoir-Être :

- Gestion du stress et des émotions, gestion de conflit
- Autonomie et sens de l'initiative
- Esprit d'équipe et polyvalence
- Intégrité et professionnalisme
- Esprit d'analyse, sens de l'organisation et rigueur
- Flexibilité et sens des responsabilités

Seront considérés comme des atouts :

- Expérience probante dans une fonction similaire
- Connaissance des logiciels NOVA et UrBis

Conditions contractuelles :

- Contrat à durée déterminée temps-plein (37h30) de 6 mois renouvelable
- Horaires flottants (37h30/semaine ; 5jrs/semaine du Lundi au Vendredi)
- Traitement : Echelle barémique de niveau B de la Charte Sociale (2.248,10€ brut mensuel, allocations règlementaires non-comprises, ancienneté 0)
- Possibilité de faire valoir toute l'ancienneté dans le secteur public et jusqu'à 6 ans d'expérience utile dans le secteur privé.
- Intervention dans les frais de transport domicile-lieu de travail pour les transports en commun
- Abonnement STIB offert
- Prime vélo et prime piéton
- Tarif préférentiel pour l'assurance hospitalisation
- Service Social Collectif

Vous souhaitez postuler :

Veillez envoyer votre CV (sans photo) et votre lettre de motivation au plus tard le 15/11/19 par mail à l'adresse suivante : hrm@ganshoren.brussels (réf. Offre : Contrôleur urbanisme et environnement -2019).

L'administration prendra contact avec les candidats au plus tôt le 16/11/19 afin de programmer la suite de la procédure de sélection. Cette dernière comportera un test écrit propre à la fonction et un entretien avec un jury de sélection.

Les candidatures incomplètes ou reçues hors délais ne seront pas prises en considération pour cette sélection.